

**Société des Hispanistes Français  
de l'Enseignement Supérieur  
[http:// www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)**

**Présidents (1962-1981)**

+ Marcel BATAILLON  
+ Noël SALOMON  
+ Henry BONNEVILLE

**Présidents d'Honneur**

Augustin REDONDO  
Jean-François BOTREL  
Nadine LY  
Michel MONER  
Jean-Pierre CLÉMENT  
Jacques SOUBEYROUX  
Georges MARTIN

**Geneviève CHAMPEAU  
Université de Bordeaux 3  
*Présidente***

Christian LAGARDE  
Université de Perpignan  
*Vice-président*

Sylvie IMPARATO-PRIEUR  
Université de Montpellier 3  
*Secrétaire*

Philippe MEUNIER  
Université de Saint-Étienne  
*Vice-président*

Marie-Hélène SOUBEYROUX  
Université de Lyon2  
*Secrétaire générale*

Patricia ROCHWERT-ZUILI  
Université de Paris XIII  
*Secrétaire*

Ilda MENDES DOS SANTOS  
Université de Paris III  
*Vice-présidente*

Marie-Madeleine GLADIEU  
Université de Reims  
*Trésorière*

Isabelle TAUZIN  
Université de Bordeaux III  
*Secrétaire*

Isabelle ROUANE  
Université d'Aix-en-Provence  
*Secrétaire*

**Compte rendu de la réunion du comité de la SHF du 17 octobre 2009**

Le comité de la Société des Hispanistes Français s'est réuni le 17 octobre 2009 au Colegio de España (7, bd Jourdan, Paris 14<sup>o</sup>) à 9h30.

Présents : Christian ANDRES, Karim BENMILOUD, Geneviève CHAMPEAU, Elvire DIAZ, Ghislaine FOURNES, Antoine FRAILE, Marie-Madeleine GLADIEU, Sylvie IMPARATO-PRIEUR, Jean-Pierre JARDIN, Christian LAGARDE, Philippe MERLO,

Philippe MEUNIER, Amélie PIEL, Edmond RAILLARD, Begoña RIESGO, Patricia ROCHWERT-ZUILLI, Isabelle ROUANE SOUPAULT, Marie-Hélène SOUBEYROUX, Isabelle TAUZIN, Claudie TERRASSON, Hélène TROPE, Marc ZUILLI.

Excusés: Alexandra MERLE, Christian BOIX, Pedro CORDOBA, Ilda MENDES DOS SANTOS (qui représentait la SHF à une réunion des présidents de sociétés savantes) Cécile IGLESIAS, Alexandra MERLE, Marie-Linda ORTEGA, Fabrice PARISOT, Manuelle PELOILLE

Geneviève Champeau ouvre la réunion en expliquant qu'en raison d'une réunion des Sociétés Savantes qui se tient toute la journée (de 10H30-12H30 et de 14H-17H à l'Institut Henri Poincaré, 11 rue Pierre et Marie Curie à Paris) et à laquelle elle doit se rendre l'après-midi, les travaux du comité se termineront à 12h. Cette rencontre doit permettre de confronter et d'harmoniser les points de vue sur les diverses réformes en cours, et plus généralement, sur l'ensemble des questions auxquelles la communauté académique est confrontée.

L'ordre du jour est ensuite abordé.

### **1. Point sur l'actualité universitaire et les démarches des Sociétés Savantes de langues et cultures étrangères**

Depuis septembre deux courriers ont été rédigés à l'initiative des présidents de sept sociétés savantes de langues et cultures étrangères : Marc AMFREVILLE, Association Française d'Études Américaines (AFEA), Geneviève CHAMPEAU, Société des Hispanistes Français (SHF), Philippe COMTE, Association Française des Russisants (AFR), Hélène MIARD-DELACROIX, Association des Germanistes de l'Enseignement Supérieur (AGES), Christophe MILESCHI, Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur (SIES), Michel VIEILLARD-BARON, Société Française des Études Japonaises (SFEJ) et Jean VIVIES, Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES).

1° Une lettre, en date du 9 septembre 2009, a été adressée à Valérie Pécresse au sujet de la composition du Conseil pour le Développement des Humanités et des Sciences Sociales installé le 2 septembre. Les signataires regrettent vivement que, malgré un nombre important de personnalités éminentes, françaises et étrangères, et bien que présentant une gamme large de sensibilités, ce conseil ne comprenne aucun représentant du domaine des langues, littératures et civilisations étrangères.

2° Un message a été adressé le 1<sup>er</sup> octobre aux trois co-présidents du Groupe Technique « Professeurs de l'Enseignement Secondaire », dans lequel étaient réaffirmées les cinq revendications essentielles des sociétés de langues et cultures étrangères affichées depuis un an :

- nécessité de construire des Masters ne débouchant pas exclusivement sur les métiers de l'enseignement mais comportant une forte composante disciplinaire ménageant, par le jeu des parcours, d'autres issues professionnelles ;
- maintien, pour la préparation au CAPES, d'un programme portant sur des questions représentatives de l'histoire littéraire ou de la civilisation des aires géographiques concernées ;

- évaluation des compétences linguistiques tant à l'oral qu'à l'écrit du CAPES ;
- nécessité d'une concertation entre les acteurs concernés au sujet de la date des épreuves écrites ;
- maintien d'une année de formation pédagogique à l'issue du concours.

Ces documents sont consultables sur le site de la SHF.

Par ailleurs, un « projet de prise de position sur la mastérisation » a été proposé, dans un document de travail de deux pages, par Jean Vignes (porte-parole de la Coordination Concours Lettres) et Stéphane Jaffard (Président de la Société de Mathématiques de France, à l'origine d'une rencontre des sociétés savantes de toutes disciplines le 17 octobre. Geneviève Champeau expose devant les membres du comité les observations du bureau suscitées par ce document. Deux exigences font l'unanimité : que le futur CAPES reste national et que les épreuves portent sur des connaissances disciplinaires, ce qui écarte l'idée d'un « concours à géométrie variable », si la formule désigne l'inclusion dans le concours de notes obtenues dans le cadre du Master. Un master professionnalisant « Métier de l'Enseignement et de la Formation » (MEF) menace la formation à la recherche et comporte des risques pour les étudiants car il est amené à produire un grand nombre de « reçus-collés » et ne favorise pas les passerelles vers d'autres débouchés. Geneviève Champeau rappelle que la position de la SHF a été, depuis le début, de refuser les MEF au bénéfice de la mise en place de masters comprenant plusieurs parcours et offrant aux étudiants une palette de débouchés. Le bureau est favorable à l'aménagement d'une année de stage, comprenant 1/3 de stages en responsabilité, 1/3 de pratique accompagnée et 1/3 de complément de formation. Un paragraphe du document de travail concernant les liens entre Master et concours semble proposer de dissocier préparation au Master et au CAPES, sur le modèle de l'Agrégation. La proposition, pour les futurs certifiés, d'une formation à bac + 6 à laquelle s'ajouterait une année de stage n'est pas sans susciter des réserves de la part du bureau puis du comité.

Un tour de table est l'occasion d'aborder la question de la remontée des maquettes de Master ou de la persistance de leur blocage. Antoine Fraile prend la parole pour exposer le problème d'Angers où l'université catholique ponctionne de nombreux étudiants, ce qui oblige l'université à déposer une maquette pour des raisons de survie. Edmond Raillard souligne que la situation est identique à Grenoble car l'IUFM y est très fort et dirige tous les projets. Des maquettes vont donc être présentées avec des Masters à parcours comprenant les métiers de l'enseignement, mais avec beaucoup de souplesse (passerelles entre parcours recherche et parcours concours). Jean-Pierre Jardin intervient pour signaler qu'à Paris IV a circulé l'idée qu'il n'y aurait plus de raison de déposer des maquettes car elles ne seraient plus nécessaires (un candidat peut concourir avec n'importe quel Master) ni contrôlées par l'AERES. Geneviève Champeau rappelle que, pour les universités relevant de la vague A, des maquettes de Master comportant des plages vides permettant d'insérer de futurs parcours « enseignement » ont été déposées le 15 octobre. Philippe Merlo expose la situation à Lyon 2 : une maquette de Master à parcours a été envoyée au Ministère ; d'autre part, les enseignants d'espagnol du département de Langues Romanes ont décidé de proposer, entre autres, à leurs étudiants des sujets de Master pouvant intégrer une dimension didactique. Elvire Diaz conclut que tout dépend de la taille de l'université et de l'appartenance à telle ou telle vague. Pour les universités les plus petites, la situation est rendue plus difficile par l'existence de Masters pluridisciplinaires. Le tour de table révèle que l'option des Masters à parcours, accompagnée du rejet des Masters MEF, a été choisie dans nombre

d'universités soucieuses de la qualité de la formation disciplinaire. Le bureau et le comité soulignent la nécessité d'établir des passerelles entre recherche et concours au sein des Masters.

Geneviève Champeau clôt ce premier point de l'ordre du jour en rappelant qu'au congrès de mai 2009, Christian Boix a présenté un bilan provisoire de l'enquête menée par la SHF sur les revues et les collections de l'hispanisme français. Tous les responsables concernés n'ayant pas répondu, l'Assemblée générale s'est prononcée au mois de mai pour un prolongement de cette enquête. La présidente va donc demander à Christian Boix de la compléter. Il est du rôle de la SHF de contribuer à ce que la qualité des supports de publication soit affichée et reconnue, de façon à assurer la meilleure reconnaissance des travaux dans la discipline.

## **2. Congrès et Journées d'Étude : bilan du congrès de mai 2009, préparation des Journées d'Étude de mai 2010, congrès SHF 2011**

### Congrès de Paris mai 2009 :

Selon le rapport envoyé par Marie-Graciète Besse, le budget du congrès de mai 2009 à Paris a été équilibré. La préparation des actes est déjà bien avancée et la publication devrait être rapide.

### Journées d'Étude de mai 2010 :

Marie-Madeleine Gladieu présente le programme prévisionnel des journées de mai 2010 organisées par l'université de Reims et consacrées à « L'enseignement des Langues dans l'hispanisme français ». Elles auront lieu les 20 et 21 mai. Ont été retenus le jeudi et le vendredi, et non le vendredi et le samedi, en raison du week-end de Pentecôte. Des contacts sont actuellement pris pour les conférences plénières et les présidences des tables rondes et des ateliers. Les axes de réflexion proposés sont les suivants :

- Les langues péninsulaires
- Langue et linguistique
- Langue et littérature
- LEA, filières professionnelles
- Langue pour « Non Spécialistes »
- Langue et TICE, Maisons des Langues

En outre sera bientôt lancée une enquête pour évaluer, sur les vingt dernières années, les évolutions qui sont intervenues dans l'enseignement de l'espagnol, du portugais et des autres langues péninsulaires ou de l'Amérique latine dans l'Université française. Marie-Madeleine Gladieu fait aussi référence à une matière enseignée à Reims, qui pourrait donner lieu à réflexion : l'Intercompréhension des langues européennes.

Quelques aménagements et suggestions sont proposés par le bureau et le comité :

- que la réunion du bureau ait lieu le jeudi matin à 10h et que les Journées débutent à 14h comme cela se fait habituellement ;
- que l'enquête prévue vienne compléter celle déjà réalisée pour le congrès de l'APFUE ;

- que Christian Lagarde, vice-président de la SHF, collabore avec le comité organisateur de Reims pour mettre au point l'appel à communications dont le fil conducteur pourrait être : « vers quoi s'oriente l'enseignement des langues ? » ;
- il ne faut pas oublier la question des certifications qui prend de plus en plus d'importance ainsi que l'enseignement des langues en dehors des facultés de langues, dans les écoles d'ingénieurs notamment et les centres de langue ;
- il est suggéré d'avoir recours au dynamique Institut Ramon Llull pour des interventions sur l'enseignement du catalan et de solliciter des collègues de Bordeaux pour celui du basque.

Le comité décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de 2000 euros pour l'organisation de ces Journées.

#### Congrès SHF 2011 :

Geneviève Champeau a proposé aux collègues de Montpellier 3 membres du comité que soit organisé dans leur université le congrès de 2011. L'idée a été accueillie avec enthousiasme et un comité d'organisation sera mis en place autour de Sylvie Prieur, Florence Belmonte, et Karim Benmiloud. Le congrès se tiendra les 20, 21 et 22 mai 2011.

Quelques thèmes sont avancés : Isabelle Tauzin suggère « américanisme et hispanisme », Geneviève Champeau les micro-genres, proposition qui, après reformulation, devient « le bref », Marie-Madeleine Gladieu « le retour », Hélène Tropé « l'antagonisme », ou « le secret ». Le comité laisse aux organisateurs le temps de la réflexion. Une proposition sera faite au comité lors de sa réunion de janvier 2010 et un thème arrêté.

Un vote à l'unanimité sanctionne l'attribution par la SHF d'une subvention de 4000 euros pour cette manifestation.

### **3. Publications SHF : Journées d'Étude d'Aix (2008), congrès SHF / APFUE (2008)**

Geneviève Champeau annonce la parution de l'ouvrage consacré au fondateur de la SHF *Marcel Bataillon : hispanisme et engagement* en juin 2009. La SHF a versé une contribution symbolique de 100 euros, le reste de la subvention initialement prévue ayant été finalement prise en charge par l'Ambassade l'Espagne.

#### Journées d'Aix 2008 :

La publication des actes des Journées d'Étude de mai 2008 à Aix-en-Provence a pris du retard en raison d'un contexte local difficile au printemps dernier : fermeture de l'université pendant les grèves et changement de direction au service des publications. En outre, quelques contributions n'ont pas encore été remises et d'autres doivent être étoffées. Les collègues concernés ont été contactés et vont y remédier. L'ouvrage devrait pouvoir être présenté aux Journées de Reims.

#### Congrès SHF-APFUE novembre 2008 :

Le travail de préparation des actes du congrès SHF-APFUE de novembre 2008 a pris aussi du retard. Le comité chargé de la relecture des communications, sous la responsabilité de Jean-Claude Rabaté, a constaté qu'un important travail de toilettage des textes était nécessaire. Christian Lagarde accepte de venir le renforcer. Le comité se prononcera sur la qualité scientifique des communications et vérifiera si elles sont toutes publiables dans leur intégralité, de façon à garantir la qualité de la publication en ligne sur le site « La clé des langues ». Si problème il y a, il sera soumis au président de l'APFUE coorganisateur de la rencontre. Une réunion de travail est prévue en novembre.

#### **4. Rénovation de la partie du site consacrée au Bulletin bibliographique ; fiche pour l'intégration des « inédits » de HDR**

Isabelle Tauzin fait un état des lieux de la partie du site de la SHF consacrée au Bulletin bibliographique de la SHF qui contient environ 10 000 fiches. Elle constate et déplore un manque de lisibilité : il n'y a pas d'accès direct à toutes les publications d'un auteur et il est nécessaire d'améliorer la recherche thématique. Certaines notices sont illisibles en raison de modifications du paramétrage par l'hébergeur. Il faut revoir et simplifier le système de saisie et d'interrogation. En outre, la base n'étant pas référencée, elle n'est pas actuellement accessible à tout public. La rénovation du site exige l'intervention d'un informaticien professionnel pour repenser le site et d'un documentaliste pour rentrer les données en cohérence avec ce qui se fait dans d'autres bases de données du même type. Isabelle Tauzin se charge d'établir un cahier des charges. Après quoi, des contacts seront pris avec des professionnels auxquels seront demandés des devis pour qu'ils puissent être présentés à la réunion du comité de janvier. Il a déjà été prévu en mai dernier d'utiliser pour cette rénovation du site un compte à terme qui arrive à échéance au printemps.

Par ailleurs, une fiche pour l'intégration des inédits de HDR doit être élaborée par la SHF. La question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

#### **5. Lancement de la campagne de bourses 2010**

Philippe Meunier annonce l'ouverture du cinquième concours des bourses de la SHF et en expose les conditions et le calendrier. Le texte de l'appel est reproduit ci-dessous :

*Philippe Meunier*  
*Vice-président*

Lyon, le 21 octobre 2009

Chers collègues,

Cette lettre a pour objet l'ouverture du 5<sup>ème</sup> **Concours des Bourses SHF (session 2010)**. Au nom de la Présidente Geneviève Champeau, je vous demande de bien considérer l'offre qui est faite et de tenir informés les meilleurs de vos doctorants.

La finalité et l'organisation du Concours, que je déclare ouvert par cette lettre, sont les suivantes :

- **Les bourses de la SHF, exclusivement destinées à des doctorants**, ont pour objet de contribuer à financer des séjours à l'étranger pour recherche.

- La SHF offrira **10 bourses en 2010**, pour des séjours en péninsule ibérique (700 € chacune) ou pour des séjours en Amérique Latine ou autres territoires non européens (1000 € chacune). La répartition entre les différentes aires sera dictée par la qualité respective des dossiers.
- Le jury ou « comité des sages » agit en toute indépendance. Il est composé de 11 membres représentant les spécialités suivantes : Moyen Âge, Siècle d'Or, XVIII<sup>e</sup> s., XIX<sup>e</sup> s., XX<sup>e</sup> s., Amérique coloniale, Amérique contemporaine, linguistique, catalan, portugais/espace lusophone, iconologie.
- Le classement des candidats est global : il se fait exclusivement au mérite et ne tient pas compte des spécialités.
- L'attribution des bourses est conditionnée par la qualité des dossiers : si celle-ci est jugée insuffisante, il est tout à fait envisageable de ne pas attribuer l'ensemble des bourses mises au concours.
- 75% de la bourse seront versés au moment du départ, puis le reliquat après remise du rapport de mission.
- Il est expressément demandé aux directeurs de recherches de ne présenter qu'un seul candidat. Le directeur doit être membre de la SHF. Dans le cas contraire, le candidat peut, pour que sa candidature soit recevable, demander à adhérer lui-même à la SHF, dans le respect des conditions statutaires indiquées sur le formulaire de cotisation (cf. sur le site la rubrique « cotisations »). Le bureau se prononcera sur sa demande d'adhésion.
- Le dossier de candidature doit être constitué **en double exemplaire** et comporter :
  - \* l'acte de candidature sur papier libre précisant notamment le sujet de la thèse et le nom du directeur de recherches ;
  - \* le CV du candidat (données personnelles, cursus universitaire, concours... ) ;
  - \* l'attestation d'inscription en thèse ;
  - \* l'avis circonstancié du directeur de recherches qui mette l'accent sur l'originalité et la pertinence de la recherche entreprise ;
  - \* le programme détaillé et dûment justifié des recherches à mener sur le terrain précédé d'un état d'avancement de la thèse ainsi que de la problématique et de la méthodologie adoptées (entre 2 et 3 pages) ;
  - \* un état prévisionnel, aussi précis que possible, des dépenses ;
  - \* l'engagement écrit de fournir un rapport (entre 2 et 3 pages) en fin de séjour et de remettre, après soutenance, un exemplaire de la thèse au secrétariat général de la SHF.

Voici le calendrier des opérations et quelques modalités pratiques :

- Le concours est ouvert ce jour par diffusion au moyen de la « poplist ». Je demande aux correspondants SHF de relayer l'information en affichant cette lettre dans les départements ou dans les UFR et en la transmettant aux directeurs de centres de recherches ; l'avis de concours est également consultable sur le site de la SHF ([www.hispanistes.org](http://www.hispanistes.org)).
- Les dossiers de candidature doivent être adressés, **avant le 15 janvier 2009**, à Philippe Meunier (6 rue de Delle – 69100 Villeurbanne).
- Le comité de la SHF, dans sa réunion du 23 janvier 2010, classera ces dossiers par spécialité et arrêtera la liste définitive des candidats.
- Le « comité des sages » se réunira au printemps 2010, à sa convenance, mais en tout état de cause avant les Journées d'Etude de Reims (20 et 21 mai 2010), pour établir son classement et le transmettre à la Présidente de la SHF.
- Les résultats seront proclamés lors de l'Assemblée Générale de la SHF qui se tiendra le vendredi 21 mai à l'UFR de lettres et Sciences Humaines de l'université de Reims; ils seront communiqués par courrier postal aux lauréats.
- Les bourses devront être utilisées dans l'année suivant leur attribution, c'est-à-dire en mai 2011 au plus tard.

Je réitère mon invitation à bien informer les doctorants de l'existence de ces bourses. Comptant sur vous, je vous prie de recevoir, chers collègues, mes très amicales salutations,

Philippe Meunier

## 6. Vie de la société

### Correspondants SHF

Une actualisation de la liste des correspondants de la SHF est réalisée par Marc Zuili afin de connaître, en particulier, la liste des collègues membres de la SHF qui n'ont pas d'adresse électronique et à qui sont envoyés des courriers postaux.

### Événementiel et site Web de la SHF

Le comité tient à rappeler aux membres de la SHF que les responsables de l'*Événementiel de la SHF* et du site Web de la SHF sont respectivement Isabelle Tauzin et Patricia Rochwert et que c'est à elles qu'ils doivent adresser les informations selon les modalités suivantes :

- pour l'*Événementiel* :

Les informations que les membres de la SHF souhaitent faire paraître dans l'*Événementiel* prendront la forme de nouvelles brèves (maximum 120 mots/dix lignes) sans aucune mise en forme (pas de gras, d'italiques, de mots en majuscules, pas de feuille de style...), soit au format .doc, soit ces informations seront incluses à la fin du message avec la mention du contact.

Elles seront adressées avant le 3 de chaque mois à

[Isabelle.Tauzin@u-bordeaux3.fr](mailto:Isabelle.Tauzin@u-bordeaux3.fr)

- pour le site Web :

Pour la diffusion des informations scientifiques complètes sur le site web de la SHF, les membres de la SHF adresseront à Patricia Rochwert-Zuili ([patricia.zuili@free.fr](mailto:patricia.zuili@free.fr)) un fichier au format Word ou PDF en prenant soin d'indiquer dans leur message :

- le thème de la manifestation scientifique
- le lieu
- les dates
- le nom des organismes organisant la rencontre
- le nom du ou des coordinateurs
- les coordonnées du ou des contacts

## 7. Questions diverses

Geneviève Champeau évoque le problème posé par le remplacement de collègues hispanistes du collège A quittant le CNU (Suzanne Varga, François Gramusset, Georges Martin et Geneviève Champeau). Trois d'entre eux, élus, seront remplacés par des italianistes, conformément à l'ordre des listes syndicales (en cours de mandat, le premier sur la liste d'attente remplace le sortant). Même si le membre nommé est, comme on peut l'espérer, remplacé par un collègue de la même discipline, l'espagnol sera nettement sous-représenté au

collège A : il passera de 7 à 4 représentants sur un total de 18 membres siégeant dans ce collège. La présidente de la SHF va prendre contact avec la SIES (Société des Italianistes de l'Enseignement Supérieur) et les inviter à une démarche commune auprès des syndicats afin d'attirer leur attention sur une nécessaire adéquation entre le nombre de membres d'une discipline et celui des dossiers à examiner, le respect des proportions étant d'autant plus important pour un fonctionnement satisfaisant de la 14<sup>e</sup> section qu'elle regroupe des langues différentes. C'est un critère à ne pas perdre de vue lors de la constitution des listes. D'autant plus que le prochain CNU devra assurer l'évaluation récurrente de tous les enseignants chercheurs.

Isabelle Tauzin, en charge de l'*Événementiel* et du Bulletin bibliographique, demande à être remplacée. Elle estime souhaitable que la charge qu'elle assume soit répartie sur deux personnes. Patricia Rochwert, en charge du site de la SHF, émet le même vœu. Il faut donc trouver trois personnes au sein du comité pour les remplacer.

La séance est levée à 12h05.

La secrétaire générale  
Marie-Hélène Soubeyroux